

# Comptes annuels UNICEF Suisse et Liechtenstein 2025

unicef 

pour chaque enfant



 Philippines

## Table des matières

Bilan .....	Page 3
Compte d'exploitation .....	Page 4
Tableau du flux de trésorerie .....	Page 5
Compte de variation du capital.....	Page 6
Annexe .....	Page 10
Rapport de performances et de situation.....	Page 29

## Bilan

en CHF	Annexe	31.12.2025		31.12.2024	
<b>Actifs</b>					
Liquidités	1	19'292'986		16'640'848	
Créances résultant de livraisons et de prestations	2	867'802		735'941	
Autres créances à court terme	3	52'419		98'073	
Stocks	4	87'735		57'601	
Comptes de régularisation actifs	5	145'463		263'238	
<b>Actif circulant</b>		<b>20'446'405</b>	<b>57.25%</b>	<b>17'795'701</b>	<b>59.11%</b>
Immobilisations financières	6	11'721'194		11'749'864	
Immobilisations corporelles mobiles	7	167'311		141'806	
Immobilisations corporelles immobiles	8	3'364'000		400'000	
Actifs immatériels	9	15'663		20'883	
<b>Actif immobilisé</b>		<b>15'268'168</b>	<b>42.75%</b>	<b>12'312'553</b>	<b>40.89%</b>
<b>Total des actifs</b>		<b>35'714'573</b>	<b>100.00%</b>	<b>30'108'254</b>	<b>100.00%</b>
<b>Passifs</b>					
Dettes résultant de livraisons et de prestations	10	1'270'761		1'534'181	
Engagements à l'égard de parties liées	11	16'563'065		14'269'490	
Autres dettes à court terme	12	67'612		192'720	
Comptes de régularisation passifs	13	1'646'786		400'373	
Capitaux étrangers à court terme		19'548'224		16'396'764	
Provision à long terme	14	2'152'000		0	
Total capitaux étrangers		21'700'224		16'396'764	
Capital des fonds	15	3'859'260		3'698'431	
<b>Total capitaux étrangers et capital des fonds</b>		<b>25'559'484</b>	<b>71.57%</b>	<b>20'095'195</b>	<b>66.74%</b>
<b>Capital lié</b>		<b>6'934'515</b>		<b>6'937'205</b>	
Bénéfice reporté 1.1.		3'075'854		2'659'062	
Prélèvement / Attribution capital lié		2'690		-35'170	
Résultat avant variation du capital de l'organisation		142'030		451'962	
<b>Capital libre</b>		<b>3'220'574</b>		<b>3'075'854</b>	
Capital de l'organisation	16	10'155'089	28.43%	10'013'059	33.26%
<b>Total passifs</b>		<b>35'714'573</b>	<b>100.00%</b>	<b>30'108'254</b>	<b>100.00%</b>

## Compte d'exploitation

en CHF	Annexe	2025		2024	
Produits d'exploitation					
Collecte de fonds	17	69'393'670		69'548'749	
Autre produit d'exploitation	18	394'881		312'758	
<b>Produit d'exploitation</b>		<b>69'788'551</b>	<b>100.00%</b>	<b>69'861'507</b>	<b>100.00%</b>
Charges d'exploitation					
Charges des programmes	19	-54'629'715	78.28%	-55'535'136	79.49%
Plaidoyer et relations publiques	20	-1'375'561	1.97%	-1'448'655	2.08%
Collecte de fonds et marketing	21	-9'994'501	14.32%	-10'033'564	14.36%
Administration et assurance qualité	22	-3'098'083	4.43%	-2'853'100	4.08%
<b>Charges d'exploitation</b>		<b>-69'097'860</b>		<b>-69'870'455</b>	
<b>Résultat d'exploitation</b>		<b>690'691</b>		<b>-8'948</b>	
Résultat financier	23	-387'832	0.56%	693'437	0.99%
<b>Résultat avant mouvement du capital des fonds</b>		<b>302'859</b>		<b>684'489</b>	
Variation du capital des fonds	24	-160'829	0.23%	-232'527	0.33%
<b>Résultat de l'exercice (avant attributions au / prélèvements sur le capital de l'organisation)</b>		<b>142'030</b>	<b>0.21%</b>	<b>451'962</b>	<b>0.65%</b>
Attributions au / Prélèvements sur le capital de l'organisation					
Variation du capital lié	25	2'690	0.01%	-35'170	0.05%
Variation du capital libre	26	-144'720	0.20%	-416'792	0.60%

## Tableau du flux de trésorerie

en CHF	2025	2024
Résultat avant variation du capital de l'organisation	142'030	451'962
Variation du capital des fonds	160'829	232'527
Amortissements	58'517	60'984
Biens immobiliers provenant d'une succession	-2'964'000	0
Gains de change / Pertes de change immobilisations financières	146'518	-442'743
Variation des créances résultant de livraisons et de prestations	-131'861	48'313
Variation autres créances à court terme	45'654	-51'290
Variation des stocks	-30'134	-341
Variation comptes de régularisation actifs	117'775	1'225'921
Variation dettes résultant de livraisons et de prestations	-263'421	-523'530
Variation engagements à l'égard de parties liées	2'293'575	3'010'879
Variation autres dettes à court terme	-125'108	-70'266
Variation comptes de régularisation passifs	1'246'413	-1'500'433
Variation provision à long terme	2'152'000	0
<b>Flux de trésorerie résultant de l'activité d'exploitation</b>	<b>2'848'787</b>	<b>2'441'983</b>
Désinvestissements immobilisations financières	8'959'018	9'855'922
Investissements immobilisations financières	-9'076'866	-9'746'302
Investissements immobilisations corporelles	-78'801	-51'571
<b>Flux de trésorerie résultant de l'activité d'investissement</b>	<b>-196'649</b>	<b>58'049</b>
<b>Flux de trésorerie résultant de l'activité financière</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Diminution / Augmentation des liquidités</b>	<b>2'652'138</b>	<b>2'500'032</b>
<b>Variation des liquidités</b>		
Solde initial 1.1	16'640'848	14'140'816
Solde final 31.12	19'292'986	16'640'848
<b>Justificatif variation des liquidités</b>	<b>2'652'138</b>	<b>2'500'032</b>

Les liquidités représentent une réserve d'importance stratégique et sont de ce fait l'élément déterminant quant aux capacités de prestation et d'action à moyen et long termes. Le tableau des flux de trésorerie montre la variation de ce poste, réparti entre les facteurs activité d'exploitation, d'investissement et de financement. Il est établi selon la méthode indirecte.

## Compte de variation du capital

Le compte de variation du capital montre l'évolution des fonds affectés, du capital lié et des fonds libres. Tous les dons, contributions et legs apparaissent dans la colonne Affectation. La colonne Utilisation présente toutes les dépenses du programme de l'année. La colonne Transferts internes de fonds indique les répartitions de fonds à fonds, les répartitions sur des programmes ainsi que la dissolution des fonds libres de projets qui ne sont plus nécessaires, de même que des transferts internes de programme à programme. Les autorisations sont émises par le domaine concerné en concertation avec la direction générale. Par ailleurs, les donatrices et donateurs en sont informés. Si possible, leur approbation est demandée au préalable. Les raisons y afférentes peuvent résulter d'un regroupement ou de la fin de programmes.

en CHF						
	Solde initial	Affectation	Transferts internes de	Utilisation	Total variation	Solde final
<b>Capital des fonds</b>						
2024						
Fonds Excision des filles Suisse et Liechtenstein	1'211'173	0	0	0	0	1'211'173
Fonds Droits de l'enfant en Suisse et au Liechtenstein	279'357	0	0	0	0	279'357
Fonds Protection de l'enfance	432'640	0	0	0	0	432'640
Fonds Études	280'372	0	0	0	0	280'372
Fonds VIH/sida	173'526	0	0	0	0	173'526
Fonds Aide d'urgence	449'222	234'576	0	0	234'576	683'798
Fonds Knowledge-Exchange Teacher-Training	42'757	0	0	0	0	42'757
Fonds d'encouragement CAE	34'997	102'000	0	-40'300	61'700	96'697
Fonds de la commune CAE	229'900	20'000	0	-84'100	-64'100	165'800
Fonds Santé psychique Suisse et Liechtenstein	331'960	10'200	0	-9'849	351	332'311
<b>Total capital des fonds</b>	<b>3'465'904</b>	<b>366'776</b>	<b>0</b>	<b>-134'249</b>	<b>232'527</b>	<b>3'698'431</b>

en CHF						
	Solde initial	Affectation	Transferts internes de	Utilisation	Total variation	Solde final
<b>Capital des fonds</b>						
2025						
Fonds Excision des filles Suisse et Liechtenstein	1'211'173	0	0	-277'261	-277'261	933'912
Fonds Droits de l'enfant en Suisse et au Liechtenstein	279'357	0	0	0	0	279'357
Fonds Protection de l'enfance	432'640	0	0	-333'333	-333'333	99'307
Fonds Études	280'372	25'000	0	0	25'000	305'372
Fonds VIH/sida	173'526	0	0	0	0	173'526
Fonds Aide d'urgence	683'798	1'288'649	0	-1'116'707	171'942	855'740
Fonds Knowledge-Exchange Teacher-Training	42'757	0	0	0	0	42'757
Fonds d'encouragement CAE	96'697	72'680	0	-6'248	66'432	163'129
Fonds de la commune CAE	165'800	43'513	0	-48'967	-5'454	160'346
Fonds Santé psychique Suisse et Liechtenstein	332'311	97'000	0	-85'673	11'327	343'638
Fonds Baromètre des droits de l'enfant	0	387'000	0	-387'000	0	0
Fonds de parrainages thématiques Survie	0	115'015	0	-63'258	51'757	51'757
Fonds de parrainages thématiques Éducation	0	685'367	0	-685'150	217	217
Fonds de parrainages thématiques MGF	0	999'925	0	-549'723	450'202	450'202
<b>Total capital des fonds</b>	<b>3'698'431</b>	<b>3'714'149</b>	<b>0</b>	<b>-3'553'320</b>	<b>160'829</b>	<b>3'859'260</b>

Le Comité pour l'UNICEF Suisse et Liechtenstein dispose de fonds à affectation limitée pour des programmes dans les pays prioritaires, ainsi qu'en Suisse et au Liechtenstein. Le «Fonds Excision des filles Suisse et Liechtenstein» permet de prendre des mesures pour la mise en œuvre du programme national contre les mutilations génitales féminines. Le «Fonds Droits de l'enfant Suisse et Liechtenstein» comprend des dons à affectation déterminée. Le «Fonds Protection de l'enfance» comprend des fonds affectés provenant d'un héritage. Le «Fonds Études» est dédié à des travaux scientifiques aux fins d'une mise en œuvre des droits de l'enfant fondée sur des données probantes en Suisse et au Liechtenstein.

Le «Fonds VIH/sida» est destiné à des activités visant à endiguer le VIH/sida dans les pays qui participent au programme. Le «Fonds Aide d'urgence» comprend des fonds affectés à des programmes urgents dans des régions en crise ou sinistrées. Le «Fonds Knowledge-Exchange Teacher-Training» est dédié à des échanges entre les étudiantes et étudiants en formation d'enseignant·e·s de Suisse et du Liechtenstein, ainsi que du Malawi.

Le «Fonds d'encouragement Communes amies des enfants» (CAE) soutient des communes suisses dans la réalisation des ateliers participatifs destinés aux enfants et aux adolescent·e·s dans le cadre de l'initiative CAE. Le «Fonds CAE» soutient des communes de Suisse et du Liechtenstein dans le cadre de l'initiative CAE sous forme d'un cofinancement de certaines mesures issues des plans d'action, d'un cofinancement pour l'obtention et le développement de connaissances et expertises sur les droits de l'enfant, d'un environnement favorable aux enfants et d'une participation, ainsi que d'un cofinancement de frais de labellisation. Le «Fonds Santé psychique Suisse et Liechtenstein» sert à financer et à soutenir les initiatives dans le domaine de la santé mentale des enfants et des adolescent·e·s. Le «Fonds Baromètre des droits de l'enfant» collecte des fonds pour financer le Baromètre des droits de l'enfant. Un instrument de mesure est ainsi mis à disposition pour la mise en œuvre des droits de l'enfant. Le «Fonds de parrainages thématiques Survie» soutient le thème de la survie dans le monde. Le «Fonds de parrainages thématiques Éducation» soutient le thème de l'éducation dans le monde. Le «Fonds de parrainages thématiques MGF» soutient le thème Excision des filles dans le monde.

en CHF						
	Solde initial	Affectation	Transferts internes de fonds	Utilisation	Total variation	Solde final
<b>Capital de l'organisation</b>						
2024						
Droits de l'enfant	387'680	0	0	0	0	387'680
Communication pour le développement	892'803	0	0	0	0	892'803
Violence envers les filles	900'000	0	0	0	0	900'000
Survie des enfants	1'000'000	0	0	0	0	1'000'000
Aide d'urgence	950'000	0	0	0	0	950'000
Early Child Welfare and Development	749'282	0	0	0	0	749'282
Informatique	1'230'000	0	0	0	0	1'230'000
Réserve de fluctuation de valeur sur titres	792'270	35'170	0	0	35'170	827'440
<b>Total capital lié</b>	<b>6'902'035</b>	<b>35'170</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>35'170</b>	<b>6'937'205</b>
Bénéfice reporté 1.1.	2'257'993	0	401'069	0	401'069	2'659'062
Prélèvement / Attribution capital lié	-134'620	0	134'620	-35'170	99'450	-35'170
Résultat annuel avant variation du capital de l'organisation	535'689	451'962	-535'689	0	-83'727	451'962
<b>Total capital libre</b>	<b>2'659'062</b>	<b>451'962</b>	<b>0</b>	<b>-35'170</b>	<b>416'792</b>	<b>3'075'854</b>
<b>Capital de l'organisation</b>	<b>9'561'097</b>	<b>487'132</b>	<b>0</b>	<b>-35'170</b>	<b>451'962</b>	<b>10'013'059</b>

en CHF						
	Solde initial	Affectation	Transferts internes de	Utilisation	Total variation	Solde final
<b>Capital de l'organisation</b>						
2025						
Droits de l'enfant	387'680	0	0	0	0	387'680
Communication sur le développement	892'803	0	0	0	0	892'803
Violence envers les filles	900'000	0	0	0	0	900'000
Survie des enfants	1'000'000	0	0	0	0	1'000'000
Aide d'urgence	950'000	0	0	0	0	950'000
Early Child Welfare and Development	749'282	0	0	0	0	749'282
Développement stratégique	1'230'000	0	0	0	0	1'230'000
Réserve de fluctuation de valeur sur titres	827'440	0	0	-2'690	-2'690	824'750
<b>Total capital lié</b>	<b>6'937'205</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-2'690</b>	<b>-2'690</b>	<b>6'934'515</b>
Bénéfice reporté 1.1.	2'659'062	0	416'792	0	416'792	3'075'854
Prélèvement / Attribution capital lié	-35'170	2'690	35'170	0	2'690	2'690
Résultat annuel avant variation du capital de l'organisation	451'962	142'030	-451'962	0	142'030	142'030
<b>Total capital libre</b>	<b>3'075'854</b>	<b>144'720</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>144'720</b>	<b>3'220'574</b>
<b>Capital de l'organisation</b>	<b>10'013'059</b>	<b>144'720</b>	<b>0</b>	<b>-2'690</b>	<b>142'030</b>	<b>10'155'089</b>

Le capital de l'organisation se compose de fonds liés et de fonds libres. Les fonds liés soutiennent les programmes dans les pays prioritaires, ainsi qu'en Suisse et au Liechtenstein. Les fonds pour «Droits de l'enfant» comportent des fonds attribués à des activités relevant du droit de l'enfant. Les fonds de la «Communication pour le développement» sont réservés à la promotion de la communication dans des pays prioritaires qui soutiennent le bien-être des enfants. Les fonds «Violence envers les filles» doivent accompagner ce thème à l'échelle internationale et à l'échelle nationale (Suisse et Liechtenstein). Les fonds «Survie des enfants, aide d'urgence et Early Child Welfare and Development» doivent assurer la survie, mais aussi le développement des enfants dans des pays prioritaires. Les fonds pour le «Développement stratégique de l'organisation» (anciennement informatique) servent au développement compétitif de l'organisation. Des réserves sont constituées pour compenser les fluctuations de valeur des titres. Elles s'élèvent à cinq pour cent pour les obligations et à dix pour cent pour les actions.

## Annexe

### Bases de la présentation des comptes

#### Généralités

Les présents comptes annuels du Comité pour l'UNICEF Suisse et Liechtenstein ont été établis conformément à l'ensemble des règles des recommandations relatives à la présentation des comptes des Swiss GAAP RPC (en particulier Swiss GAAP RPC 21). Le bouclage des comptes présente les données réelles du patrimoine, de la situation financière et des recettes, et est conforme à la loi suisse et aux statuts. Les bases d'évaluation selon les Swiss GAAP RPC et le droit suisse en matière de présentation des comptes (titre 32 du Code des obligations) sont applicables.

#### Parties liées

Il existe une relation très étroite entre les représentant-e-s de l'UNICEF en Suisse et au Liechtenstein et d'UNICEF International à Genève et à New York. Cette collaboration est basée sur un accord de coopération.

De même, une étroite relation existe historiquement avec la Fondation du Comité pour l'UNICEF Suisse et Liechtenstein, qui a été créée en 2000 par l'association. La fondation reçoit, pour le compte du Comité, des dons durables qui sont ensuite affectés aux projets de l'UNICEF via le Comité. Cette collaboration est basée sur un accord de coopération.

#### Divergence par rapport au principe de continuité

La présentation du capital de l'organisation a été adaptée en raison des prescriptions relatives à la structure minimale du Code des obligations (CO). Nous avons mis à jour les postes correspondants dans le bilan et dans le compte de variation du capital. En conséquence, la valeur du poste de l'année précédente dans ces comptes annuels n'est plus comparable avec les comptes annuels de l'année précédente.

### Principes d'évaluation et explications

#### Actifs et passifs

Le principe des coûts d'acquisition et de production s'applique fondamentalement aux comptes annuels. Il est conforme au principe d'évaluation individuelle des actifs et passifs. Les principaux éléments en matière d'établissement du bilan sont présentés ci-après. Une explication séparée est donnée en cas d'évaluation divergente.

#### Devises étrangères

La comptabilité est tenue en francs suisses. Les actifs et passifs en devises étrangères sont convertis au cours du jour à la date de clôture du bilan.

	31.12.2025	31.12.2024
1 EUR / CHF	0.930500	0.938450
1 USD / CHF	0.792250	0.906250
1 JPY / CHF	0.005054	0.005766
1 GBP / CHF	1.065681	1.135038
1 DKK / CHF	0.001246	0.001258
1 ETH / CHF	2'364.08107	3'083.55628

Les transactions effectuées en cours d'année sont converties au taux de change mensuel moyen respectif de l'Administration fédérale des contributions.

### Comptabilisation du chiffre d'affaires

Les produits sont comptabilisés lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les avantages économiques futurs reviennent à l'organisation et que ces avantages puissent être évalués de manière fiable. Les produits sont comptabilisés dans la période à laquelle ils se rattachent économiquement.

Les dons versés à un comité national étranger mais qui concernent des donatrices et des donateurs, de même que les dons provenant du territoire du Comité pour l'UNICEF Suisse et Liechtenstein, sont crédités par UNICEF International ou d'autres comités nationaux de l'UNICEF, sous forme de softcredits au Comité pour l'UNICEF Suisse et Liechtenstein.

La comptabilisation du chiffre d'affaires des softcredits a lieu selon les directives internes d'UNICEF International et se base sur les décomptes annuels d'UNICEF International ou d'autres comités nationaux de l'UNICEF. Les softcredits sont toujours comptabilisés également en tant que charges de programme étant donné que le Comité pour l'UNICEF Suisse et Liechtenstein s'engage à reverser l'intégralité des softcredits à UNICEF International.

# Bilan

## Actif circulant

À la date de clôture du bilan, l'actif circulant ne comprend que des postes à court terme, d'une durée inférieure ou égale à douze mois.

### 1 Liquidités

Les avoirs en caisse ainsi que les avoirs sur comptes postaux et bancaires sont évalués à leur valeur nominale. Ils comprennent les postes suivants:

	31.12.2025	31.12.2024
Caisses	6'375	5'681
Avoir sur compte postal	6'528'883	4'611'553
Avoir sur compte bancaire	12'757'728	12'023'614
Total CHF	19'292'986	16'640'848

### 2 Créances résultant de livraisons et de prestations

Les créances résultant de livraisons et de prestations comprennent les postes suivants:

	31.12.2025	31.12.2024
Envers des tiers	540'602	444'841
Envers des parties liées	338'000	300'000
Ducroire	-10'800	-8'900
Total CHF	867'802	735'941

Les avoirs à risques sont corrigés à leur valeur individuelle afin de couvrir le risque concret de défaillance. Comme l'année précédente, il n'y a pas eu d'avoirs à risques également au cours de l'exercice 2025. En analogie avec l'année précédente, une correction forfaitaire de valeur de deux pour cent est appliquée aux créances envers des tiers pour les risques en matière de solvabilité. Cette correction forfaitaire de valeur repose sur des valeurs empiriques du Comité pour l'UNICEF Suisse et Liechtenstein.

### 3 Autres créances à court terme

Les autres créances à court terme comprennent les postes suivants:

	31.12.2025	31.12.2024
Impôt anticipé	49'879	85'735
Caution en espèces Direction générale des douanes	2'000	2'000
Créances diverses	540	10'338
Total CHF	52'419	98'073

### 4 Stocks

Les stocks sont inscrits au bilan aux coûts d'acquisition ou de fabrication ou, si ceux-ci sont inférieurs, à la valeur nette du marché; ils comprennent les postes suivants:

	31.12.2025	31.12.2024
Matériel de documentation	9'380	9'412
Cartes de Noël et de souhaits	78'013	47'553
Matériel de bureau	342	636
Total CHF	87'735	57'601

Outre les appréciées cartes de Noël, le Comité pour l'UNICEF Suisse et Liechtenstein propose des cartes pour toute l'année (anniversaires, naissances, etc.). Celles-ci sont moins saisonnières, raison pour laquelle le stock de cartes est plus important à la fin de l'année 2025 que celui de l'année précédente.

### 5 Comptes de régularisation actifs

Ce poste comprend les charges payées d'avance pour l'exercice suivant, les régularisations des assurances sociales ainsi que, du fait de la fourniture des prestations en 2025, les produits encore à recouvrer.

	31.12.2025	31.12.2024
Autres charges payées d'avance	69'380	99'291
Charges de programmes payées d'avance	20'000	119'344
Autres produits à recevoir à l'égard de parties liées	0	20'000
Autres produits à recevoir	56'083	24'603
Total CHF	145'463	263'238

Les autres produits à recevoir comprennent les intérêts courus sur les placements financiers. Les dépenses de programmes payées à l'avance sont des dons reçus en 2026 pour lesquels nous avons constitué des avances afin de soutenir des programmes de 2025 (à l'instar de l'année précédente).

## Actif immobilisé

### 6 Immobilisations financières

Les titres comprennent des placements sous forme d'actions, d'obligations, de fonds immobiliers, d'ETF Gold et de liquidités. L'évaluation s'établit aux coûts d'acquisition, déduction faite des éventuelles pertes de valeur selon le relevé de dépôt. En raison de l'horizon de placement, les titres sont présentés dans les immobilisations financières conformément aux directives de placement.

	31.12.2025	31.12.2024
Actions	5'365'359	5'246'320
Métaux précieux	259'073	259'804
Fonds immobiliers	548'488	557'742
Obligations	5'221'668	5'242'362
Liquidités / Dépôts à terme	326'606	443'636
<b>Total CHF</b>	<b>11'721'194</b>	<b>11'749'864</b>

Le règlement sur les immobilisations financières a été mis à jour au 1<sup>er</sup> juillet 2021 dans le cadre de la révision périodique. La prochaine mise à jour est prévue pour 2026. Les immobilisations financières se basent sur les directives d'UNICEF International ainsi que sur les critères de durabilité de l'ONU (UN Sustainable Development Goals).

Les liquidités sont des montants liquides qui entrent dans le cadre de la stratégie de gestion d'actifs et qui peuvent être investis à tout moment dans des titres; par conséquent, ils ne doivent pas être traités comme les montants liquides libres. En raison du mandat de gestion de fortune, le Comité pour l'UNICEF Suisse et Liechtenstein n'a pas d'accès direct aux montants liquides. Pour des considérations de rendement, ces liquidités peuvent également être placées à court terme sous forme de dépôt à terme.

### 7 Immobilisations corporelles mobiles

Les immobilisations corporelles sont inscrites au bilan à leur valeur d'acquisition, déduction faite des amortissements nécessaires à l'exploitation. Les amortissements sont effectués de manière linéaire sur la base de la durée d'utilisation estimée des biens. La durée de vie ou d'amortissement estimée est la suivante:

Mobilier, équipements et installations	10 ans
Machines de bureau, informatique, systèmes de communication (WLAN/téléphonie)	5 ans

en CHF			
	Mobilier et équipements	Machines de bureau, informatique, systèmes de	Total
<b>Valeurs comptables nettes 1.1.2024</b>	<b>37'285</b>	<b>108'712</b>	<b>145'997</b>
<b>Valeurs d'acquisition</b>			
État 1.1	406'325	704'792	1'111'117
Entrées	8'644	42'928	51'572
Sorties	0	-20'454	-20'454
<b>État 31.12.</b>	<b>414'969</b>	<b>727'266</b>	<b>1'142'235</b>
<b>Amortissements cumulés</b>			
État 1.1	369'040	596'080	965'120
Sorties	0	-20'454	-20'454
Amortissements	16'659	39'104	55'763
<b>État 31.12.</b>	<b>385'699</b>	<b>614'730</b>	<b>1'000'429</b>
<b>Valeur comptable nette 31.12.2024</b>	<b>29'270</b>	<b>112'536</b>	<b>141'806</b>

en CHF			
	Mobilier et équipements	Machines de bureau, informatique, systèmes de	Total
<b>Valeurs comptables nettes 1.1.2025</b>	<b>29'270</b>	<b>112'536</b>	<b>141'806</b>
<b>Valeurs d'acquisition</b>			
État 1.1	414'969	727'266	1'142'235
Entrées	28'332	50'469	78'801
Sorties	-50'537	-527'857	-578'394
<b>État 31.12.</b>	<b>392'764</b>	<b>249'878</b>	<b>642'642</b>
<b>Amortissements cumulés</b>			
État 1.1	385'699	614'730	1'000'429
Sorties	-50'537	-527'857	-578'394
Amortissements	8'575	44'721	53'296
<b>État 31.12.</b>	<b>343'737</b>	<b>131'594</b>	<b>475'331</b>
<b>Valeur comptable nette 31.12.2025</b>	<b>49'027</b>	<b>118'284</b>	<b>167'311</b>

en CHF		
	Terrain non bâti	Total
<b>Valeurs comptables nettes 1.1.2024</b>	<b>400'000</b>	<b>400'000</b>
<b>Valeurs d'acquisition</b>		
État 1.1	450'000	450'000
Entrées	0	0
Sorties	0	0
<b>État 31.12.</b>	<b>450'000</b>	<b>450'000</b>
<b>Amortissements cumulés</b>		
État 1.1	50'000	50'000
Revalorisation	0	0
Amortissements	0	0
<b>État 31.12.</b>	<b>50'000</b>	<b>50'000</b>
<b>Valeur comptable nette 31.12.2024</b>	<b>400'000</b>	<b>400'000</b>

#### 8 Immobilisations corporelles immobilières

Les immobilisations corporelles immobilières sont évaluées à leur valeur d'acquisition, déduction faite des amortissements nécessaires à l'exploitation. Les amortissements sont effectués de manière linéaire sur la base de la durée d'utilisation estimée des biens. La durée de vie ou d'amortissement estimée est la suivante:

Immeubles	30 ans
-----------	--------

Les terrains ne font pas l'objet d'amortissements. Les valeurs des terrains sont vérifiées au moins tous les cinq ans ou plus tôt en cas de signes de perte de valeur.

en CHF			
	Immeubles	Pays	Total
<b>Valeurs comptables nettes 1.1.2025</b>	<b>0</b>	<b>400'000</b>	<b>400'000</b>
<b>Valeurs d'acquisition</b>			
État 1.1	0	450'000	450'000
Entrées	1'856'400	1'107'600	2'964'000
Sorties	0	0	0
<b>État 31.12.</b>	<b>1'856'400</b>	<b>1'557'600</b>	<b>3'414'000</b>
<b>Amortissements cumulés</b>			
État 1.1	0	50'000	50'000
Amortissements	0	0	0
<b>État 31.12.</b>	<b>0</b>	<b>50'000</b>	<b>50'000</b>
<b>Valeur comptable nette 31.12.2025</b>	<b>1'856'400</b>	<b>1'507'600</b>	<b>3'364'000</b>

À la suite d'un héritage, le Comité pour l'UNICEF Suisse et Liechtenstein possède deux immeubles situés dans le canton de Zurich (en copropriété avec d'autres organisations à but non lucratif). Le poste a été inscrit dans les livres sur la base d'une estimation immobilière pour 2026 réalisée au 31.12.2025. En conséquence, un amortissement n'a pas été effectué pour 2025.

Par ailleurs, également suite à un héritage, le Comité pour l'UNICEF Suisse et Liechtenstein possède un terrain non bâti (1307 m<sup>2</sup>) au Tessin. Sa valeur s'élève à 400 000 francs. Conformément à la planification, nous avons soumis le poste 2023 à un test de dépréciation et ajusté la valeur comptable en partant d'une estimation du prix de vente qui tient compte de la situation du marché.

#### 9 Actifs immatériels

Les actifs immatériels sont évalués à leur valeur d'acquisition, déduction faite des amortissements nécessaires à l'exploitation. Les amortissements sont effectués de manière linéaire sur la base de la durée d'utilisation estimée des biens. La durée de vie ou d'amortissement estimée est la suivante:

Actifs immatériels 10 ans

en CHF		
	Systèmes informatiques	Total
<b>Valeurs comptables nettes 1.1.2024</b>	<b>26'104</b>	<b>26'104</b>
<b>Valeurs d'acquisition</b>		
État 1.1	52'207	52'207
Entrées	0	0
Sorties	0	0
<b>État 31.12.</b>	<b>52'207</b>	<b>52'207</b>
<b>Amortissements cumulés</b>		
État 1.1	26'103	26'103
Amortissements	5'221	5'221
<b>État 31.12.</b>	<b>31'324</b>	<b>31'324</b>
<b>Valeur comptable nette 31.12.2024</b>	<b>20'883</b>	<b>20'883</b>

en CHF		
	Systèmes informatiques	Total
<b>Valeurs comptables nettes 1.1.2025</b>	<b>20'883</b>	<b>20'883</b>
<b>Valeurs d'acquisition</b>		
État 1.1	52'207	52'207
Entrées	0	0
Sorties	0	0
<b>État 31.12.</b>	<b>52'207</b>	<b>52'207</b>
<b>Amortissements cumulés</b>		
État 1.1	31'324	31'324
Amortissements	5'220	5'220
<b>État 31.12.</b>	<b>36'544</b>	<b>36'544</b>
<b>Valeur comptable nette 31.12.2025</b>	<b>15'663</b>	<b>15'663</b>

#### Capitaux étrangers à court terme

##### 10 Dettes résultant de livraisons et de prestations

Les dettes résultant de livraisons et de prestations comprennent les postes suivants:

	31.12.2025	31.12.2024
Envers des tiers	1'270'761	1'534'181
<b>Total CHF</b>	<b>1'270'761</b>	<b>1'534'181</b>

Outre de nombreux petits postes, elles englobent entre autres les coûts de partenaires externes pour la réalisation d'actions de collecte de fonds au quatrième trimestre de chaque année.

#### 11 Engagements envers des parties liées

Les engagements envers des parties liées comprennent les postes suivants:

	31.12.2025	31.12.2024
Envers UNICEF International	16'563'065	14'269'490
<b>Total CHF</b>	<b>16'563'065</b>	<b>14'269'490</b>

Les dettes envers UNICEF International comprennent les dons non encore versés de l'année 2025 pour la mise en œuvre du programme international. Les paiements sont toujours effectués au plus tard le 30 juin de l'année suivante.

#### 12 Autres dettes à court terme

Les autres dettes à court terme comprennent divers engagements:

	31.12.2025	31.12.2024
Envers des assurances sociales	13'313	140'013
Envers l'impôt à la source	19'646	52'707
Envers la T.V.A.	34'653	0
<b>Total CHF</b>	<b>67'612</b>	<b>192'720</b>

#### 13 Comptes de régularisation passifs

Ce poste comprend entre autres les droits aux vacances non encore prises de l'année sous revue ainsi que les droits liés aux heures supplémentaires effectuées. De plus, il comprend des factures de fournisseurs dues pour l'exercice respectif, des régularisations d'assurances sociales, des montants de T.V.A. à venir ainsi que des produits de prestations de service issus de l'année suivante et déjà reçus:

	31.12.2025	31.12.2024
Prestations du personnel en attente	164'680	176'840
Factures de fournisseurs en attente	25'106	223'533
Produits de prestations et de dons de tiers	1'000'000	0
Produits de prestations et de dons de parties liées	457'000	0
<b>Total CHF</b>	<b>1'646'786</b>	<b>400'373</b>

Fin 2025, nous avons reçu un don d'un montant de 1 000 000 francs pour le programme d'Unicef International de 2026 (aucun don l'année précédente). De même, deux dons d'un montant de 457 000 francs ont été reçus à la fin de l'année; ils seront transférés à la Fondation du Comité en 2026 (aucun don l'année précédente).

#### 14 Provision à long terme

En raison d'un héritage, le Comité pour l'UNICEF Suisse et Liechtenstein possède deux immeubles situés dans le canton de Zurich (en copropriété avec d'autres organisations à but non lucratif). Le poste a été inscrit dans les livres sur la base d'une estimation immobilière pour 2026 réalisée au 31.12.2025.

À l'heure actuelle, nous considérons que les immeubles seront vendus dans un proche avenir. Une dette envers Unicef International est contractée comme pour toutes les autres successions. Cette dette est toutefois échue seulement au moment de la vente des immeubles.

Ce poste comprend le montant dû à UNICEF International au moment de la vente.

	31.12.2025	31.12.2024
Montant différé	2'152'000	0
<b>Total CHF</b>	<b>2'152'000</b>	<b>0</b>

Le calcul de la provision repose sur les informations actuellement à disposition. Cette valeur est soumise à une vérification annuelle puis adaptée si nécessaire.

#### Capital

##### 15 Capital des fonds

Le capital des fonds comprend des fonds affectés au programme dans des pays prioritaires et en Suisse:

	31.12.2025	31.12.2024
<b>Total CHF</b>	<b>3'859'260</b>	<b>3'698'431</b>

Les détails sont présentés dans le compte de variation du capital.

##### 16 Capital de l'organisation

Le capital de l'organisation comprend le capital lié et le capital libre qui servent à garantir le respect des engagements du programme en Suisse et à l'étranger, ainsi qu'à assurer le fonctionnement de l'entreprise en Suisse.

	31.12.2025	31.12.2024
<b>Total CHF</b>	<b>10'155'089</b>	<b>10'013'059</b>

Les détails sont présentés dans le compte de variation du capital.

## Compte d'exploitation

### Produit d'exploitation

#### 17 Collecte de fonds

Le produit de la collecte de fonds se présente comme suit:

	2025	2024
Dons / Produit issu de collecte	46'843'722	42'291'424
Dons et contributions des pouvoirs publics	174'061	1'382'530
Vente de cartes de vœux, produits et prestations de service	736'695	772'341
Héritages et legs	5'522'427	5'595'330
Cotisations des membres	1'304'169	1'326'063
Softcredits	14'812'596	18'181'061
<b>Total CHF</b>	<b>69'393'670</b>	<b>69'548'749</b>

Sur les rentrées de dons d'un montant de 69 383 670 francs en 2025, 61,93 pour cent (contre 66,53% l'année précédente) sont des fonds affectés. Les dons et contributions des pouvoirs publics ont été reçus en 2025.

En 2025, nous avons reçu des «dons et contributions des pouvoirs publics» d'un montant de 174 061 francs (année précédente: CHF 1 382 530). En 2024, ce montant comprenait des dons de 1 307 500 francs au total destinés à l'aide d'urgence à Gaza et au programme au Ghana.

La vente de cartes de l'UNICEF est une tradition de longue date. Les recettes se situent au niveau de l'année précédente. Les cotisations des membres servent à mettre en œuvre le programme et le travail organisationnel en Suisse. Le Comité pour l'UNICEF Suisse et Liechtenstein comptait 11 473 adhésions en 2025 (contre 11 509 adhésions l'année précédente). Au cours de l'exercice 2025, le Comité pour l'UNICEF Suisse et Liechtenstein a reçu des softcredits de 14 812 596 francs au total (année précédente: CHF 18 181 061) d'UNICEF International et émis des softcredits d'un montant de 335 444 francs (année précédente: CHF 278 319).

#### 18 Autre produit d'exploitation

Les autres produits d'exploitation présentent les recettes relatives au travail pour les Droits de l'enfant en Suisse et au Liechtenstein ainsi que pour les prestations fournies, entre autres pour la certification «Communes amies des enfants», «Hôpitaux amis des bébés» et pour les activités «Espaces de vie adaptés aux enfants».

	2025	2024
<b>Total CHF</b>	<b>394'881</b>	<b>312'758</b>

Sur les autres produits d'exploitation de 2025 d'un montant de 394 881 francs, aucun n'est affecté (année précédente: CHF 0).

### Charges d'exploitation

Nous présentons les charges d'exploitation sur la base de nos activités. Pour cela, les coûts des programmes, des services, de la collecte de fonds et de l'administration sont calculés. Dans le cadre de la méthodologie appliquée aux sous-domaines, une répartition plus différenciée des coûts, basée sur les activités, a été choisie.

Les frais de personnel pris en compte dans ce poste s'élèvent à 8 119 662 francs (année précédente: CHF 8 119 878) et les amortissements à 58 517 francs (année précédente: CHF 60 984).

#### 19 Charges des programmes

Les charges des programmes se présentent comme suit:

	2025	2024
Charges des programmes	54'629'715	55'535'136
<b>Total CHF</b>	<b>54'629'715</b>	<b>55'535'136</b>

Les fonds affectés sont versés aux initiatives et programmes internationaux et nationaux de l'UNICEF. Les dons non affectés sont transmis à UNICEF International à condition qu'ils soient utilisés pour des initiatives et programmes urgents de l'UNICEF et qu'ils aident ainsi de manière efficace les enfants les plus défavorisés.

La collaboration avec UNICEF International implique l'obligation de verser l'intégralité des softcredits reçus par UNICEF International dans la même mesure afin qu'UNICEF International puisse affecter ces fonds aux programmes respectifs. Les charges relatives aux programmes internationaux comprennent des softcredits obtenus d'un montant de 14 812 596 francs (année précédente: CHF 18 181 061) et des softcredits accordés de 335 444 francs (année précédente: CHF 278 319).

Des rapports réguliers fournissent des informations sur les résultats, les progrès et les défis des initiatives et programmes financés. Un rapport final détaillé comportant un rapport financier intégré est établi à la fin d'un programme. Les initiatives et les programmes sont régulièrement contrôlés, en partie sur place, par des représentantes et représentants du Comité pour l'UNICEF Suisse et Liechtenstein quant à leur efficacité, leur performance et leur conformité avec le but du don.

#### 20 Charges d'advocacy et de relations publiques

Les charges d'advocacy et de relations publiques comprennent les dépenses liées au mandat du Comité, à savoir informer, sensibiliser et mobiliser la population sur l'ensemble des thèmes, programmes et initiatives du Fonds des Nations Unies pour l'enfance:

	2025	2024
<b>Total CHF</b>	<b>1'375'561</b>	<b>1'448'655</b>

21 Collecte de fonds et marketing

Les charges de collecte de fonds et de marketing comprennent toutes les dépenses directement liées à la collecte de dons:

	2025	2024
Total CHF	9'994'501	10'033'564

22 Administration et assurance qualité

Les charges d'administration et d'assurance qualité comprennent les dépenses nécessaires pour assurer le bon déroulement des activités de l'organisation ainsi que l'assurance qualité:

	2025	2024
Total CHF	3'098'083	2'853'100

23 Résultat financier

Le résultat financier se présente comme suit:

	2025	2024
Produit d'intérêts	72'903	18'625
Produit de titres	170'028	156'548
Bénéfices sur cours réalisés	439'972	243'227
Bénéfices sur devises réalisés	4'969	117'007
Bénéfices sur cours non réalisés	136'402	219'719
Bénéfices sur devises non réalisés	630'717	548'489
<b>Total produit financier</b>	<b>1'454'991</b>	<b>1'303'615</b>
Charges d'intérêts	-2'712	-1'652
Frais de dépôt et de compte	-158'671	-151'148
Pertes sur cours réalisées	-100'229	-35'769
Pertes sur devises réalisées	-70'298	-11'125
Pertes sur cours non réalisées	-404'736	-233'000
Pertes sur devises non réalisées	-1'106'177	-177'484
<b>Total charges financières</b>	<b>-1'842'823</b>	<b>-610'178</b>
<b>Résultat financier CHF</b>	<b>-387'832</b>	<b>693'437</b>

24 Mouvement du capital des fonds

Une liste détaillée est disponible au point «Compte de variation du capital»:

	2025	2024
Total CHF	-160'829	-232'527

24 Variation du capital lié

Une liste détaillée est disponible au point «Compte de variation du capital»:

	2025	2024
Total CHF	2'690	-35'170

26 Variation du capital libre

Une liste détaillée est disponible au point «Compte de variation du capital»:

	2025	2024
Total CHF	-144'720	-416'792

## Autres données

### Créances éventuelles

Le Comité pour l'UNICEF Suisse et Liechtenstein bénéficie régulièrement d'héritages ou se voit attribuer des legs. À la date de clôture du bilan du 31.12.2025, le Comité pour l'UNICEF Suisse et Liechtenstein a pris connaissance d'héritages et de legs ouverts pour un montant d'environ 3,0 millions de francs (année précédente: environ CHF 1,9 mio).

Est compris un bien immobilier provenant d'un cas de succession qui a duré des années à l'étranger. L'immeuble est grevé d'une hypothèque et il existe des incertitudes considérables concernant sa valeur et le montant de l'hypothèque, raison pour laquelle nous renonçons à sa comptabilisation dans le bilan de l'exercice 2025.

### Engagements de leasing et de location à long terme

Les contrats conclus pour des photocopieurs ont été renouvelés en 2024. Il existe des contrats de location et de service en vigueur jusqu'au 30 juin 2029.

En 2025, les coûts s'élèveront à 3348 francs (année précédente: CHF 7194). Jusqu'à l'échéance de 2029, les coûts s'élèveront à 11 718 francs (année précédente: CHF 15 066).

Les contrats de location ont été renouvelés au 1<sup>er</sup> avril 2025. Il existe des contrats de location avec des échéances respectives au 31 mars 2028 et au 31 mai 2028.

En 2025, des coûts d'un montant de 358 058 francs ont été occasionnés (année précédente: CHF 396 670). Jusqu'à l'échéance de 2028, les coûts s'élèveront à 642 615 francs (année précédente: CHF 990 099).

### Effectifs

Au 31.12.2025, le Comité pour l'UNICEF Suisse et Liechtenstein employait 77 personnes (HC), ce qui correspondait à 58,80 postes à temps plein (FTE). L'année précédente, il employait 76 personnes, soit 59,15 postes à temps plein.

Le rapport entre le salaire le plus élevé et le salaire le plus bas est de 1:2,92 (année précédente: 1:2,94).

### Rémunération des membres du comité directeur et de la direction générale

Les délégué·e·s, les membres des commissions permanentes et les membres du comité directeur travaillent bénévolement et ne reçoivent aucune indemnité. Les dépenses effectives peuvent être remboursées.

Au cours de l'année sous revue, seize séances du comité directeur et des commissions ont eu lieu. Les délégué·e·s du Comité pour l'UNICEF Suisse et Liechtenstein se sont réunis pour deux séances. Un groupe de travail s'est réuni pour trois séances.

Les salaires bruts perçus par la direction générale au cours de l'exercice 2025 se sont élevés à 843 695 francs (année précédente: CHF 964 370).

### Prestations gratuites

Parallèlement aux rabais accordés habituellement aux organisations non gouvernementales dans la branche, le Comité pour l'UNICEF Suisse et Liechtenstein a bénéficié des prestations gratuites suivantes au cours des exercices 2025 et 2024:

Prestations gratuites (en CHF)	2025	2024
Freespace	2'057'704	599'124
Annonces de remplissage	505'946	724'850

Étant donné que ces prestations n'entraînent pas d'augmentation des actifs de l'organisation mais prolongent simplement le compte de résultat si le résultat de la période reste inchangé, elles ne sont pas comptabilisées en tant que produits. Les annonces de remplissage représentent 479 246 francs (année précédente: CHF 721 000) basés sur un compte approximatif.

### Informations relatives à la prévoyance professionnelle

Les collaboratrices et collaborateurs du Comité pour l'UNICEF Suisse et Liechtenstein sont assurés contre les conséquences économiques de la vieillesse, du décès et de l'invalidité.

Il s'agit d'une solution de caisse de pension orientée vers les cotisations (solution d'assurance complète), dans le cadre de laquelle salarié·e·s et employeurs versent des cotisations fixes. L'an dernier, les cotisations de l'employeur se sont élevées à 654 918 francs (année précédente: CHF 686 259). Un éventuel découvert n'entraînerait aucun risque financier pour le Comité pour l'UNICEF Suisse et Liechtenstein. Il n'existe pas d'avantage économique ni d'obligation correspondante en matière de prévoyance professionnelle.

Au 31 décembre 2025, l'engagement envers la caisse de pension s'élevait à 1272 francs (année précédente: CHF 557).

### Transactions avec des parties liées

En 2024, le Comité a versé à la Fondation un loyer et des charges d'un montant de 396 670 francs. Pour les tâches de secrétariat et de comptabilité, le Comité a défini, à titre transitoire, un montant de 20 000 francs vis-à-vis de la Fondation, en se fondant sur l'année précédente. Par ailleurs, la Fondation a soutenu le travail national et international d'UNICEF Suisse et Liechtenstein à hauteur de 9 149 286 francs. Fin 2024, il n'y avait ni créances ni dettes envers la Fondation.

En 2025, le Comité a versé à la Fondation un loyer et des charges d'un montant de 358 058 francs. Pour les travaux de secrétariat et de comptabilité, le Comité a reçu 19 000 francs de la part de la Fondation sur la base de l'accord de coopération en vigueur. Par ailleurs, la Fondation a soutenu le travail national et international d'UNICEF Suisse et Liechtenstein à hauteur de 9 311 356 francs. Fin 2025, les créances envers la Fondation étaient de 38 000 francs et les dettes de 457 000 francs.

En 2025, le Comité pour l'UNICEF Suisse et Liechtenstein a soutenu le travail d'UNICEF International à hauteur de 49 446 417 francs (année précédente: CHF 50 809 988). Sont compris des softcredits obtenus d'un montant de 14 812 596 francs (année précédente: CHF 18 181 061) et des softcredits accordés de 335 444 francs (année précédente: CHF 278 319). Il n'existe ou n'a existé aucune autre transaction.

## Mandat de révision

BDO SA, Zurich, est élue pour 2025. Les coûts de la révision s'élèvent à 33 618 francs TTC. De plus, 5125 francs TTC ont été facturés pour des prestations de service supplémentaires.

## Événements postérieurs à la date de clôture du bilan

Aucun événement postérieur à la date de clôture du bilan ayant une influence sur les comptes annuels 2025 n'est connu. Le comité directeur a approuvé les comptes annuels le 24 mars 2026 en vue d'une validation par l'assemblée des délégués.

# Rapport de performances et de situation

## Le mandat

Le Comité pour l'UNICEF Suisse et Liechtenstein représente les intérêts du Fonds des Nations Unies pour l'enfance en Suisse et au Liechtenstein. L'engagement et le travail de l'UNICEF et du Comité pour l'UNICEF Suisse et Liechtenstein reposent sur des principes de tolérance, de compréhension mutuelle, de solidarité, de paix entre peuples et de refus de toute forme de discrimination.

Le cadre de référence et la base du travail de l'UNICEF en Suisse et au Liechtenstein sont la Convention relative aux droits de l'enfant (CRC: Convention on the Rights of the Child), la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW: Convention on the Elimination of All Forms of Discrimination against Women), l'Agenda 2030 pour le développement durable et le plan d'action de l'UNICEF.

## Buts

Le Comité pour l'UNICEF Suisse et Liechtenstein a été fondé en 1959 sous le nom de Comité suisse pour l'UNICEF en tant qu'association ayant son siège à Zurich. Depuis le 21 septembre 2018, l'association est également autorisée à exercer pleinement ses activités sur le territoire de la Principauté du Liechtenstein. Le Comité pour l'UNICEF Suisse et Liechtenstein a pour but de collecter des fonds pour les programmes et initiatives mondiaux de l'UNICEF, de s'engager pour les intérêts de l'enfant dans le monde, en particulier en Suisse et au Liechtenstein, et d'informer sur le travail international et national de l'UNICEF.

## Prestations fournies pendant la période sous revue

Au cours de l'exercice écoulé, le Comité pour l'UNICEF Suisse et Liechtenstein disposait en moyenne de 58,96 postes à temps plein (FTE) (année précédente: 56,65 FTE).

L'exercice écoulé a également été une année marquée par des défis pour le Comité pour l'UNICEF Suisse et Liechtenstein. En 2025, nous avons pu réaliser des recettes d'un montant de 69 788 551 francs, lequel est légèrement inférieur à celui de l'année précédente. Nous avons ainsi pu à nouveau obtenir des rentrées de dons très élevées pour les programmes et initiatives de l'UNICEF dans le monde entier. Les perspectives pour l'année à venir sont en principe favorables.

En 2025, de nombreux projets dans le domaine CRA ont pu être achevés, poursuivis ou lancés.

En novembre 2025, nous avons publié l'ouvrage «Les enfants en quête de protection dans les hébergements collectifs». Cet ouvrage vise à renforcer la protection, l'accompagnement et la participation des enfants vivant en hébergement collectif. Du point de vue des droits de l'enfant, les structures d'hébergement collectif soulèvent de nombreuses problématiques, comme le manque d'intimité, une protection insuffisante contre la violence ou un accès restreint à l'éducation et l'absence de soutien psychosocial adapté. Dans cette optique, l'ouvrage actuel émet des recommandations concrètes pour accompagner les professionnel·le·s dans l'adaptation des conditions d'hébergement collectif aux besoins des enfants. Cet ouvrage a été publié en collaboration avec Save the Children, le bureau du HRC pour la Suisse et le Liechtenstein et l'Organisation suisse d'aide aux réfugiés.

Par ailleurs, l'ouvrage «Les droits de l'enfant dans l'espace numérique», le cahier d'exercices «Connais tes droits!» relatif à l'éducation sur les droits de l'enfant dans les écoles ainsi que le premier rapport sur le développement durable selon les standards GRI ont été publiés en 2025. Les nombreux ouvrages ainsi que tout le matériel pédagogique sur les droits de l'enfant peuvent être commandés et téléchargés gratuitement dans la boutique en ligne.

L'année dernière, UNICEF Suisse et Liechtenstein s'est également exprimé sur des thèmes relatifs aux droits de l'enfant dans le cadre de différents débats politiques. Il convient de nommer ici en particulier

la prise de position sur le thème des restrictions d'âge pour les réseaux sociaux et les réponses à la consultation relative au programme d'allègement budgétaire 2027 axées prioritairement sur les thèmes «La pauvreté n'est pas un crime», «La garde alternée» et «Vacances pour les jeunes». L'équipe s'est pleinement investie dans le processus inhérent à la nouvelle stratégie d'asile 2027–2030. Aux fins de développer une relation personnelle avec des responsables politiques au Parlement national, de nombreux échanges ont eu lieu avec des parlementaires. Par ailleurs, un lunch avec des parlementaires a été organisé sur le thème de la collaboration internationale (CI). Des échanges personnels ainsi que des réunions de suivi entre la directrice générale et des parlementaires sur le thème de la CI ont eu lieu ensuite.

Diverses actions ont à nouveau été menées à l'occasion de la Journée des droits de l'enfant, le 20 novembre. Parallèlement à une campagne de sensibilisation aux droits de l'enfant sur les réseaux sociaux, un key visual a été lancé pour accompagner le label introduit en 2024 dans le cadre de la Journée des droits de l'enfant.

À l'occasion du 30<sup>e</sup> anniversaire de la ratification de la Convention relative aux droits de l'enfant au Liechtenstein, nous avons coordonné une campagne nationale de sensibilisation. Par des parrainages en faveur des droits de l'enfant, les organisations participantes ont montré comment elles s'engagent dans leur travail quotidien pour les droits de l'enfant. L'UNICEF a contribué à la diffusion et à la sensibilisation aux droits de l'enfant sous la forme d'un bus des droits de l'enfant. Pendant un an, le bus s'est déplacé sur tout le territoire national en empruntant des voies publiques et s'est ainsi fait connaître de pratiquement toutes et tous au Liechtenstein. Des enfants ont fait partie de cette initiative: Ils·Elles ont eu l'idée du bus, ont choisi le slogan de la campagne et ont participé à l'événement de lancement.

La nouvelle initiative UNICEF youth existe depuis 2024: enfants, adolescent·e·s et jeunes adultes peuvent entre autres participer activement au travail de l'UNICEF, se joindre à des actions internationales, faire entendre leurs opinions. Elle a été encore développée en 2025. Elle compte présentement environ 230 participant·e·s originaires de toutes les régions linguistiques de la Suisse. Diverses activités collaboratives, par exemple la participation à des campagnes de l'UNICEF (#girlgoals, #mymessageforpeace, etc.), à des conférences ou à des sondages, ont été proposées.

Avec l'initiative «Communes amies des enfants», UNICEF Suisse et Liechtenstein aide les communes à intégrer les droits de l'enfant au niveau communal. C'est ainsi que la 76<sup>e</sup> commune a pu obtenir le label en 2025. La réalisation de tables rondes dans toutes les régions linguistiques et au Liechtenstein et la présentation d'exposés à diverses manifestations permettent en outre une véritable mise en réseau et un transfert de savoirs. En 2025, quatre communes ou villes ont été nouvellement certifiées (Dornach SO, Schaffhouse SH, Savièse VS, Rütli ZH) et neuf ont été recertifiées (Locarno TI, Lucerne LU, Magden AG, Wil SG, Martigny VS, Knonau ZH, Pratteln BL, Zofingen AG, Zurzach AG).

En 2025, UNICEF Suisse et Liechtenstein a donné d'importantes impulsions en faveur du renforcement des droits de l'enfant dans le secteur des entreprises et de la finance. À partir de l'étude «Droits de l'enfant et finances» (2024), de nombreuses activités subséquentes ont été mises en œuvre, dont des contributions spécialisées dans le cadre de webinaires, des présentations devant le groupe de surveillance du Plan d'action national pour l'économie et les droits humains (PAN) et l'intégration de l'étude en tant que référence dans le document de mise en œuvre du PAN. De plus, l'étude a été publiée dans le rapport de marché 2025 du Forum pour l'investissement durable (FNG). L'UNICEF a soutenu l'organisation d'un événement annexe au «Building Bridges» 2025 qui portait sur des investissements orientés vers les enfants.

L'UNICEF a continué à s'engager activement sur des plateformes multiparties prenantes telles que la plateforme pour un cacao durable et a présenté la perspective des droits de l'enfant. En collaboration avec Alliance Sud, l'UNICEF a également représenté la société civile suisse au sein du groupe d'accompagnement du Plan d'action national relatif aux entreprises et aux droits de l'homme (PAN) et a contribué à son développement stratégique.

L'intégration du secteur privé aux fins d'approfondir la compréhension et l'engagement en faveur des droits de l'enfant, entre autres par des contributions à la consultation sur les droits de l'enfant organisée dans le cadre de l'«UEFA Women's EURO 2025» et des discussions périodiques avec des entreprises sur les développements actuels et les pratiques qui ont fait leurs preuves, était un autre axe essentiel.

## Assurance qualité

Le Comité pour l'UNICEF Suisse et Liechtenstein est certifié ISO-9001 depuis le 29 septembre 2005 et est régulièrement audité. L'Association Suisse pour Systèmes de Qualité et de Management (SQS) a effectué un audit de maintien le 1<sup>er</sup> juillet 2025 et a confirmé la certification ISO 9001:2015 jusqu'au 9 juillet 2026. Le certificat ISO est valable pour l'ensemble de l'organisation à laquelle il atteste un sens élevé de la qualité. Tous les processus, tels que la collecte de fonds pour les programmes et les initiatives de l'UNICEF, la gestion des dons ainsi que la communication sont conçus de manière efficace et transparente. La direction générale, les responsables de la gestion et l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs travaillent dans le respect des procédures définies. De plus, le Comité dispose d'un système de contrôle interne (SCI). L'évaluation des risques est examinée périodiquement et optimisée lorsque cela s'avère nécessaire. L'existence du SCI pour l'établissement des comptes annuels a été confirmée dans le cadre de la révision ordinaire.

## Informations relatives à la réalisation de l'évaluation des risques

Le 8 décembre 2008, le comité directeur du Comité pour l'UNICEF Suisse et Liechtenstein a adopté un cadre pour la gestion des risques et a défini les responsabilités.

L'évaluation et l'appréciation des risques ont lieu périodiquement et sont discutées lors des séances de la commission d'audit. Des mesures ont été définies pour les risques identifiés.

## Organisation

L'assemblée des délégués est l'organe suprême du Comité pour l'UNICEF Suisse et Liechtenstein. Elle est chargée de la direction stratégique et normative. La détermination des principes de l'activité de l'association, l'élaboration de la stratégie concernant l'activité du Comité en Suisse et au Liechtenstein, les affaires statutaires telles que l'approbation des comptes annuels et du rapport d'activité, l'élection des organes, l'adoption de règlements et, si requise, la révision des statuts et des règlements existants font notamment partie des tâches de l'assemblée des délégués.

L'assemblée des délégués élit parmi ses membres la présidente ou le président, les deux vice-présidentes ou vice-présidents ainsi que les autres membres du comité directeur. Par ailleurs, l'assemblée des délégués désigne les président·e·s des commissions ainsi que les membres des organes permanents. Le comité directeur prépare les affaires de l'assemblée des délégués et contrôle l'exécution des décisions.

Les délégué·e·s sont élu·e·s par les membres de chaque circonscription électorale pour un mandat de quatre ans; ils·elles peuvent être réélu·e·s trois fois.

Les délégué·e·s du Comité pour l'UNICEF Suisse et Liechtenstein sont des bénévoles. Les dépenses effectives peuvent néanmoins être remboursées.

Le secrétariat général met en œuvre sur le plan opérationnel les stratégies adoptées par l'Assemblée des délégués en tenant compte des directives correspondantes du comité directeur.

Les délégué·e·s et les organes du Comité pour l'UNICEF Suisse et Liechtenstein sont mentionnés ci-après:

#### **Suisse italienne**

[Frida Andreotti](#), Minusio, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023

[Nadia Dresti](#), Solduno, depuis le 15 décembre 2015

[Sandro Foiada](#), Contone, depuis le 2 décembre 2014

#### **Liechtenstein**

[Claudia Fritsche-Mündle](#), Schellenberg, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019

[Dr Martina Sochin-D'Elia](#), Eschen, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019

[Dr Klaus Tschüscher](#), Ruggell, depuis le 15 décembre 2015

#### **Suisse du Nord-Ouest**

[Werner Augsburger](#), Düringen, depuis le 23 septembre 2016

[Nathaly Bachmann](#), Gerzensee, depuis le 23 septembre 2016

[Philippe Blum](#), Bâle, depuis le 23 septembre 2016

[Andreas Blum](#), Bottmingen, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023

[Dr Ami Keller-Gerber](#), Allmendingen bei Bern, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022

[Dr Ingrid Kissling-Näf](#), Berne, depuis le 15 décembre 2015

[Manfred F. Milz](#), Pieterlen, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2024

[Stefan Nünlist](#), Starrkirch-Wil, depuis le 23 septembre 2016

[Dr Cornelia E. Oertle](#), Muri bei Bern, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2024

#### **Suisse orientale**

[Anna Margarete Gillrath Jaeger](#), Zuben, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2024

[Markus Seitz](#), Wittenbach, depuis le 23 septembre 2016

[Markus Streule](#), Saint-Gall, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022

[Esther von Ziegler](#), Rapperswil SG, depuis le 23 septembre 2016

#### **Suisse romande**

[Dr Flávio Borda D'Água](#), Chêne-Bougeries, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019

[Maureen Decosterd](#), Echichens, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023

[Valérie Induni](#), Cossonay, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019

[Grégoire Labhardt](#), Plan-les-Ouates, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023

#### **Suisse centrale**

[Anat Bar-Gera](#), Erlenbach, depuis le 7 juillet 2011

[Barbara Messmer](#), Zumikon, depuis le 15 décembre 2015

[Bertold Müller](#), Zurich, depuis le 28 décembre 2016

[Massimiliano Nunziata](#), Bâch, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023

[Daniel Piazza](#), Malters, depuis le 28 décembre 2016

[Susy Schär](#), Stäfa, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021

[Susanne Stark](#), Bremgarten AG, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020

[Arthur Wolfisberg](#), Lucerne, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020

#### **Le comité directeur**

Président

[Christian Levrat](#)

Vice-président

[Dr Klaus Tschüscher](#)

Vice-présidente

[Nadia Dresti](#)

Membres

[Flávio Borda D'Água](#)

[Barbara Messmer](#)

[Stefan Nünlist](#)

[Susanne Stark](#)

#### **Commission d'audit**

Présidente

[Barbara Messmer](#)

Vice-président

[Bertold Müller](#)

Membres

[Philippe Blum](#)

[Markus Seitz](#)

#### **Commission électorale**

Présidente

[Susanne Stark](#)

Vice-président

[Markus Streule](#)

Membres

[Valérie Induni](#)

[Ingrid Kissling-Näf](#)

#### **Commission de la collecte de fonds**

Président

[Stefan Nünlist](#)

Vice-président

[Werner Augsburger](#)

Membres

[Susy Schär](#)

### **Direction générale**

Directrice Générale

[Bettina Junker](#)

Responsable du domaine Finance & Operations | Directeur général adjoint

[Cyrill Tait](#)

Responsable du domaine Child Rights Advocacy

[Nicole Hinder](#)

Directeur Partnerships & Philanthropy

[Samuel Wille](#)

Directeur Marketing Communication & Campaigning

[Marc Uricher](#)

### **Organe de révision**

BDO SA avec siège à Zurich

#### **Secrétariat général**

Siège du secrétariat général:  
Pfingstweidstrasse 10, 8005 Zurich

## Nous vous remercions

Votre aide donne des résultats.

L'an dernier, un grand nombre de donateurs et donatrices, partenaires performants, entreprises, fondations, communes, villes, cantons, organisations, personnalités connues ainsi que la Confédération nous ont généreusement soutenus.

Nous exprimons à toutes et à tous notre profonde gratitude. Sans vous tous, le travail durable de l'UNICEF serait impossible.

Comité pour l'UNICEF Suisse et Liechtenstein  
Pfingstweidstrasse 10  
8005 Zurich  
Tél. 044 317 22 66  
IBAN CH88 0900 0000 8000 7211 9  
unicef.ch